



## **ASSEMBLEE PLENIERE**

Séance du 30 janvier 2012

# **AVIS DU CESL BLAGNAC SUR LA POLITIQUE EN MATIERE DE CIVISME DE LA VILLE DE BLAGNAC**

Rapporteur :  
Catherine Eschard



## Commission Civisme

### **Date des différentes séances :**

13/09/2011 20/10/2011 17/11/2011 19/01/2012

### **Membres de la commission :**

Stéphanie Aldebert, Michel Bastoul, Cyril Bret, Edith Canal, Monique Dubos, Tanguy Enaud, Catherine Eschard, Jean-Michel Mazardo, Michel Peli

**Rédacteurs :** Catherine Eschard, Michel Peli

**Définition :** Le civisme est un pilier de la société du latin civis : celui qui a droit de cité. On a le respect, l'attachement, le dévouement pour la collectivité dans lequel on vit, le dévouement pour l'intérêt public.

Attention le civisme est le respect des devoirs et des principes collectifs, et la civilité est le respect des autres.

### **1) Les mesures existantes à Blagnac**

- nuisances aéroports
- déjections canines
- relations de voisinage
- numéro unique (05 61 71 74 26)

Tous les textes de ces mesures sont présents dans le site Internet de la ville

### **2) Objectifs généraux de la commission**

- sérier les nuisances subies par les citoyens par catégorie
- à l'intérieur de chaque catégorie, établir une liste exhaustive des nuisances provoquées par des tiers ou des établissements (publics ou privés)
- déterminer les actions pour supprimer ou diminuer ces nuisances

**3) Une fois précisée la définition, nous avons eu pour objectif de lister les nuisances subies par les citoyens par l'incivisme ou les incivilités. (Tableau en annexe)**

### **Catégories de nuisances :**

- nuisances sonores
- nuisances de circulation et de stationnement (gênes occasionnées)
- nuisances olfactives
- nuisances de propreté
- dégradations aux biens publics et privés
- développement durable : économies privées et publiques
- gênes diverses...

## Conseil Economique et Social Local de Blagnac

### 4) Recommandations pour supprimer ou diminuer ces nuisances

- ❖ Rédaction d'une Charte du Civisme comme il en existe dans quelques communes en France (cf. exemple de Saint Mandé).
- ❖ Envisager de faire de 2013 l'année du civisme.
- ❖ Dans le domaine de la propreté, adapter à Blagnac l'exemple toulousain des 100 propositions.
- ❖ Communiquer largement sur le sujet et en particulier sur les décrets et mesures existantes.

### Ces actions pourraient être en particulier communiquées vers les différents acteurs :

- ⇒ écoles
- ⇒ lycées
- ⇒ collèges
- ⇒ le conseil municipal
- ⇒ les associations
- ⇒ les commerçants
- ⇒ les artisans

Afin de déterminer ce que le citoyen et le conseil municipal peuvent ensemble apporter au maintien d'une société harmonieuse, libre et fraternelle, dans laquelle s'exprimera l'art de vivre ensemble sur un territoire donné, dans le respect des règles communes librement établis que ce soit au sujet :

- du comportement
- des devoirs
- de la tolérance
- de la citoyenneté
- de la fraternité
- de la sécurité
- de la violence

Bien sur comme pour les autres commissions le CESL attend un retour sur les propositions qui ont été faites.

Et les membres de cette commission sont prêts à travailler sur ces recommandations.

Merci à tous et à toutes pour votre participation.